

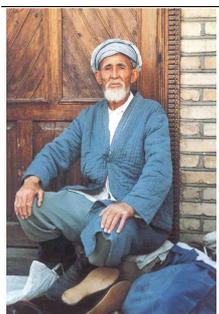
Etude sur la professionnalisation des agents de l'action internationale des collectivités locales

Janvier 2013

de Gaëlle Jensen

avec l'appui de
Estelle Vallier, Clément Cheissoux, Lou-Jenna Parizet

sous la direction de Yannick Lechevallier



Agence COOP'DEC Conseil (ACDC)

SARL au capital de 7500 €

SIRET : **444 247 621 00022** - APE 7022Z

30 rue Claude Tillier – 75 012 Paris

Organisme de formation enregistré sous le n°11921442892 auprès du Préfet de la région d'Ile de France

Web : www.coopdec.org

Mél : contact@coopdec.org

Tél : 01 40 09 20 26

Avertissement

L'Agence COOP DEC Conseil (ACDC) a pour vocation d'accompagner les collectivités et leurs partenaires (ONG, associations, établissements publics, ...) dans leur action internationale.

L'Agence COOP DEC Conseil (ACDC) propose une offre de formation et de conseil spécifique destinée à diffuser une « culture de l'action internationale » dans les collectivités locales. Elle organise régulièrement, depuis 2004, un cursus de 9 jours pour devenir « Chargé(e) de mission –Coopération décentralisée- en collectivité », en février et en octobre de chaque année. L'agence propose désormais un cursus de 2 jours pour faire le tour des questions juridiques et politiques (pour ceux qui connaissent déjà la gestion de projets).

Consulter notre site : www.coopdec.org

Reproduction non autorisée

Agence COOP DEC Conseil ©
Tous droits réservés

Les droits des auteurs de toutes œuvres de l'esprit sont protégés, quels qu'en soient la forme d'expression, le genre le mérite ou la destination. Cette protection est acquise sans formalité. Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, sur quelque support que ce soit, le présent ouvrage (art. L 122-4 et L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle) sans l'autorisation de l'éditeur.

Avertissement :

L'Agence COOPDEC Conseil souhaite par ce document, diffuser une information la plus précise possible. Toutefois, elle ne pourrait être tenue pour responsable d'erreurs ou de mauvaises interprétations de ce document.

Sommaire

1	Introduction	4
1	Le champ de l'enquête.....	4
2	Résultats de l'étude	6
2.1	Le profil.....	6
2.1.1	Sexe et âge.....	6
2.1.2	Les diplômes des agents en poste	7
2.2	Titulaires FPT ou contractuels.....	8
2.3	Positionnement des agents	9
2.3.1	Les services	9
2.3.2	Les directions de rattachement.....	10
2.4	Le métier et la fonction de responsable RI.....	11
2.4.1	Temps plein – Temps partiel	11
2.4.2	Des postes généralistes qui tendent à se spécialiser.....	12
2.4.3	Les activités des agents	13
2.4.4	Les formations suivies	15
2.4.5	Les sources d'informations	16
3	Confrontation des représentations du métier avec la réalité du terrain	18
3.1	L'expérience à l'étranger	18
3.2	Les langues	22
3.3	Les contraintes du poste	23
3.4	Agent de l'action internationale : un certain état d'esprit.....	24
3.4.1	La disponibilité en premier lieu	24
3.4.2	L'autonomie de l'agent.....	24
3.4.3	Motivation et accès au poste	26
3.5	Satisfaction dans un environnement tendu	28
4	Conclusion.....	29
5	Annexe 1 : Questionnaire pour les responsables relations internationales	30

1 Introduction

Les collectivités locales deviennent, depuis quelques années, des agents incontournables des relations internationales, aux côtés des institutions nationales et internationales, des entreprises et des ONG.

L'Agence COOP DEC Conseil a pour vocation d'accompagner ces collectivités et leurs partenaires dans leur cheminement pour renforcer ce positionnement.

Dans le cadre de la préparation de différentes missions de formation, nous avons donc réalisé une enquête conçue pour étudier la professionnalisation des responsables de l'action internationale. L'objectif pour notre Agence est de vérifier ou d'infirmier certaines idées préconçues affirmées dans différentes sources sur les activités quotidiennes et les profils des agents, notamment pour affiner notre offre de formation et de conseil.

Nous tenons à remercier ces agents qui ont alloué une partie de leur temps de travail pour répondre à cette étude qui n'aurait pu sinon aboutir.

1 Le champ de l'enquête

Suite à une première étude réalisée en 2008 sur les métiers nommée « Etude sur la professionnalisation des agents de l'action internationale pour les villes françaises », l'Agence COOP DEC Conseil a remis les données à jour à l'été 2012.

Au préalable, une étude a été menée afin de déterminer quels sont les concepts identifiés dans différentes sources (CNFPT, ARRICOD, dossiers d'experts, rapports d'étudiants...) tels que les profils types ou les activités quotidiennes relatives à ces métiers. Un questionnaire¹ a ensuite été rédigé. Il a pour objectif de dresser une cartographie des agents des collectivités françaises via leurs parcours professionnels et leurs activités. Dès lors, il permet de savoir si les représentations qui sont faites des professionnels de l'action internationale sont avérées et si elles reflètent le quotidien des agents.

En 2008, l'enquête concernait uniquement les agents territoriaux de l'Ile-de-France. Cette année, l'Agence COOP DEC Conseil s'est fixée comme objectif d'interroger l'ensemble des agents du territoire français (1800 selon l'Observatoire de la Fonction publique territoriale²).

L'étude a permis non seulement la mise à jour des données mais aussi d'identifier les évolutions du secteur des relations internationales dans les collectivités.

Une quarantaine de questions a été élaborée et répartie en six grandes parties :

- fiche d'identité administrative,
- activités principales assumées,
- qualités et aptitudes professionnelles,
- compétences, titres ou diplômes,
- moyens de mise à jour des connaissances,
- informations plus personnelles et contexte administratif.

Selon les personnes interrogées par téléphone, ce questionnaire dure entre 25 et 70 minutes. Il concerne l'ensemble des agents chargés de l'action internationale, du jumelage ou des relations internationales au sein des collectivités françaises.

¹ Annexe 1 : Questionnaire pour les responsables relations internationales

² http://www.observatoire.cnfpt.fr/pages_local/contenu.phtml?id=1504

Finalement, 208 agents ont été répondus soit directement par internet soit par entretien téléphonique :

- 11 agents issus de collectivités de moins 20 000 habitants
- 55 agents issus de collectivités ayant entre 20 000 et 50 000 habitants
- 22 agents issus de collectivités ayant entre 50 000 et 100 000 habitants
- 42 agents issus de collectivités ayant entre 100 000 et 500 000 habitants
- 29 agents issus de collectivités ayant entre 500 000 et 1 000 000 habitants
- 49 agents issus de collectivités ayant plus de 1 000 000 d'habitants

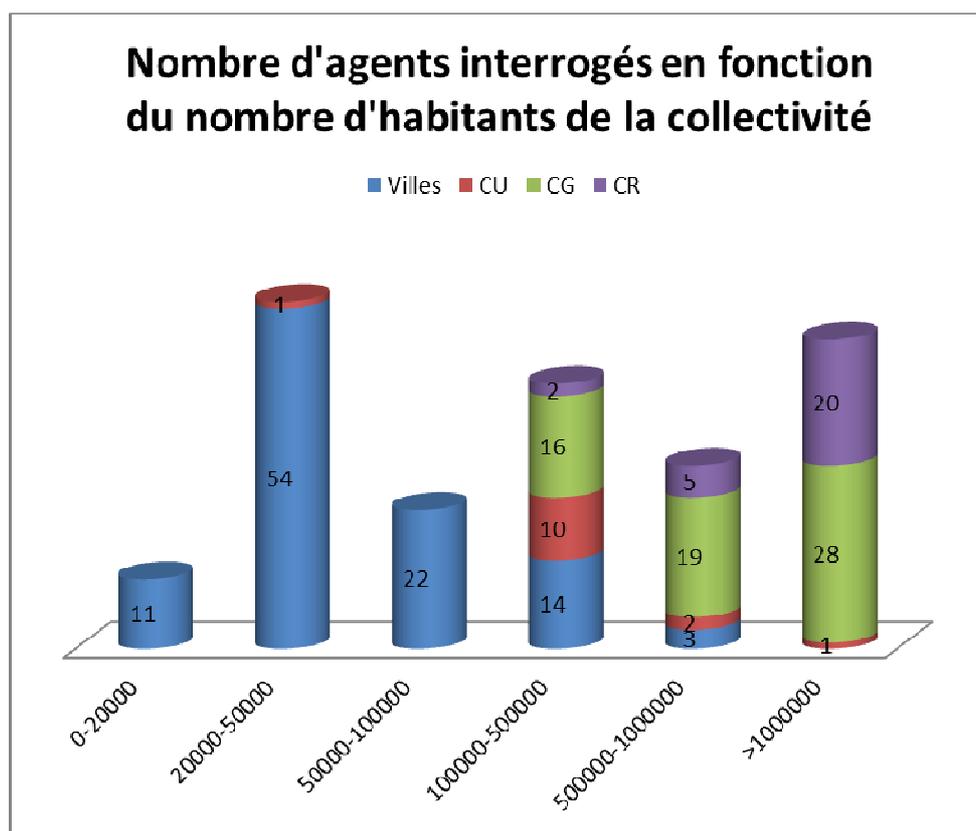
3 agents issus de syndicats des eaux ont également répondu au questionnaire.

**L'étude présentée porte donc sur un panel de 211 personnes
soit près de 12 % du total des agents en poste en France.**

Selon les questions, le nombre de personnes interrogées varie. En effet, les personnes ont pu ne pas répondre à certaines questions. Nous n'avons donc pas le même échantillon de base pour toutes les entrées de l'étude. Pour certaines collectivités, nous avons pu réaliser plusieurs entretiens auprès de différents agents du service Relations internationales sans toutefois pouvoir contacter l'ensemble des responsables.

Les réponses que nous avons obtenues proviennent de **143 collectivités différentes et 3 syndicats des eaux.**

Au total, des agents de 84 villes, 11 communautés urbaines (CU), 33 conseils généraux (CG), 15 conseils régionaux (CR) et 3 syndicats des eaux, ont répondu à nos sollicitations.



Total : 211 personnes

L'analyse des informations obtenues lors des entretiens est développée en deux parties dans l'étude suivante. La première poursuit l'indication des résultats du questionnaire avec des données brutes et des analyses croisées. La seconde permet une remise en question des idées généralement admises apportant une approche davantage pragmatique des activités et profils des agents de l'action internationale en France.

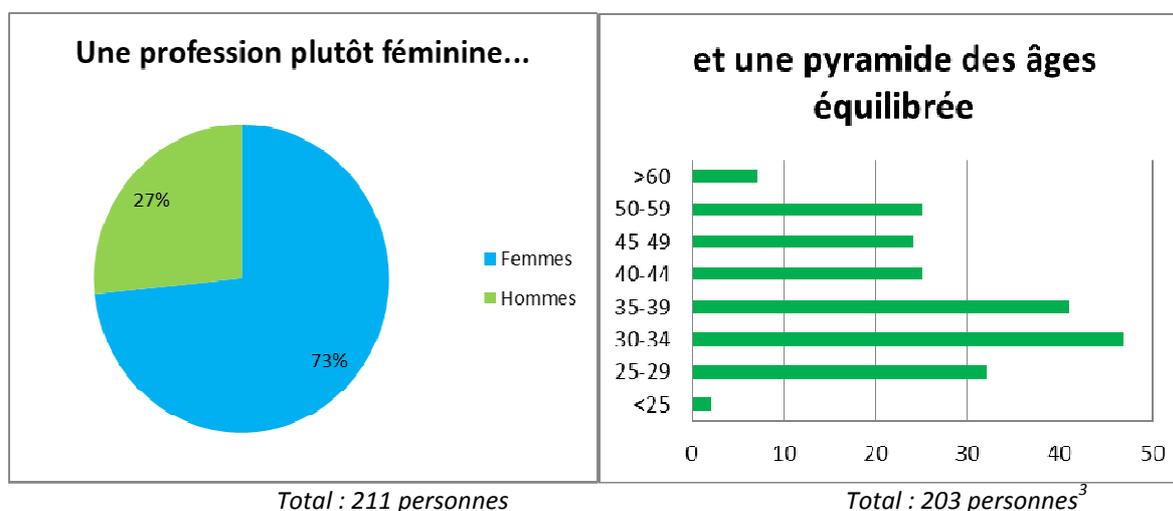
2 Résultats de l'étude

L'étude menée tente de répondre progressivement aux questions relatives aux activités et parcours des agents des relations internationales et de l'action internationale. Une analyse détaillée des réponses données au questionnaire est faite ci-dessous. Elle distingue les profils des agents de leur fonction au sein de la collectivité.

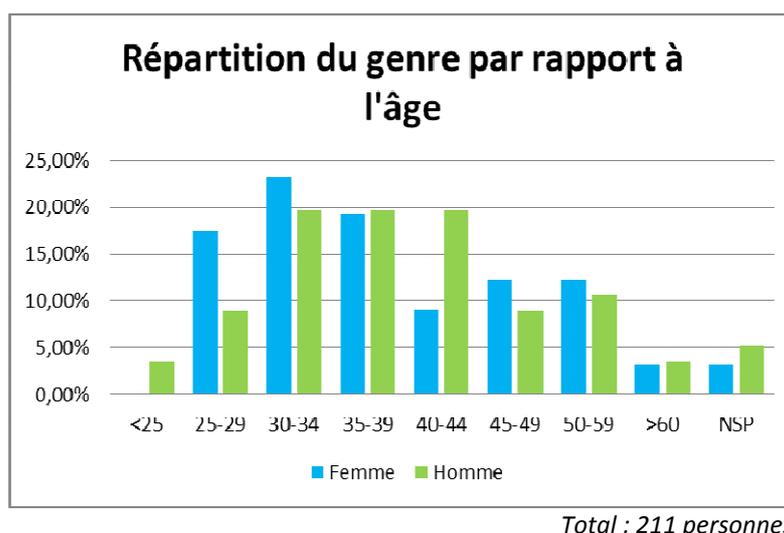
2.1 Le profil

2.1.1 Sexe et âge

La fonction publique est souvent présentée comme la « bonne élève » lorsqu'il s'agit de présenter les secteurs les plus féminisés. En effet, celle-ci, dans son ensemble, est féminisée à 59,8%, en 2010. Cette forte féminisation se traduit dans les chiffres des trois fonctions publiques. Ainsi, la fonction publique territoriale dénombre 61 % de femmes. Leur surreprésentation dans le secteur des relations internationale est donc en cohérence avec la statistique globale.



Globalement, les professionnels des relations internationales sont jeunes. 57,82% d'entre-eux ont 40 ans ou moins.



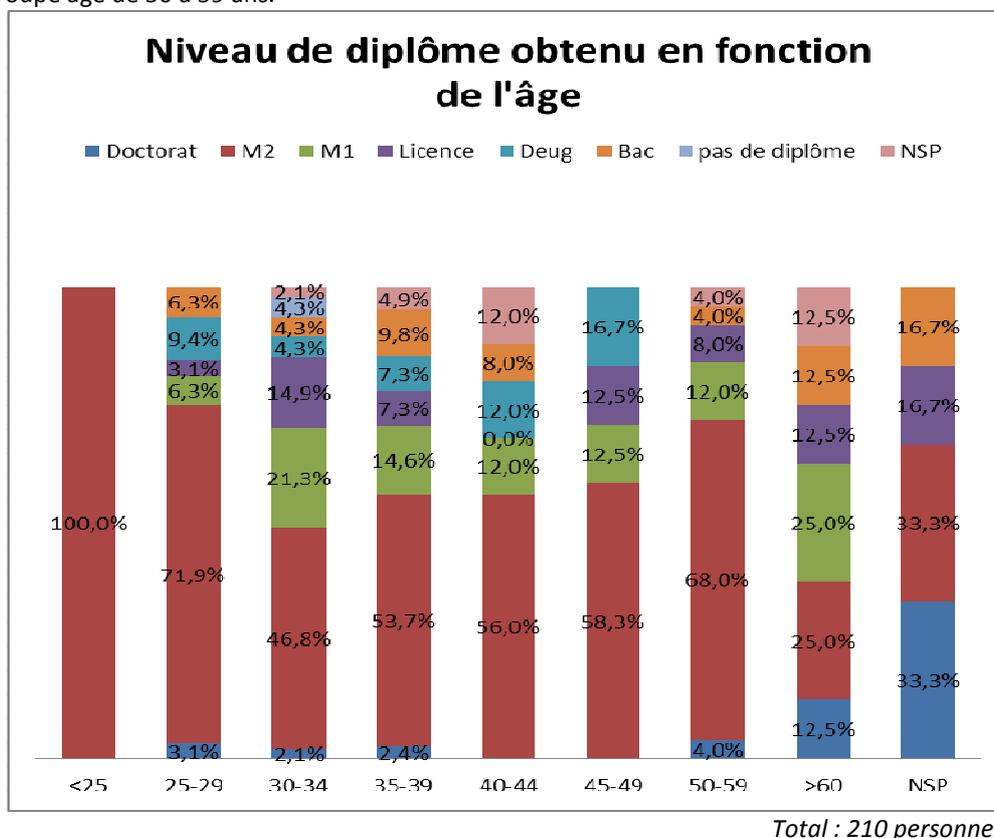
Cette tendance est confirmée par l'étude de la moyenne d'âge nationale pour les emplois de direction des grandes collectivités du CNFPT. Proportionnellement, les femmes sont plus jeunes que les hommes (40,65% d'entre-elles ont moins de 35 ans et 42,86% des hommes ont plus de 40 ans).

³ Certaines personnes n'ont pas répondu à la question.

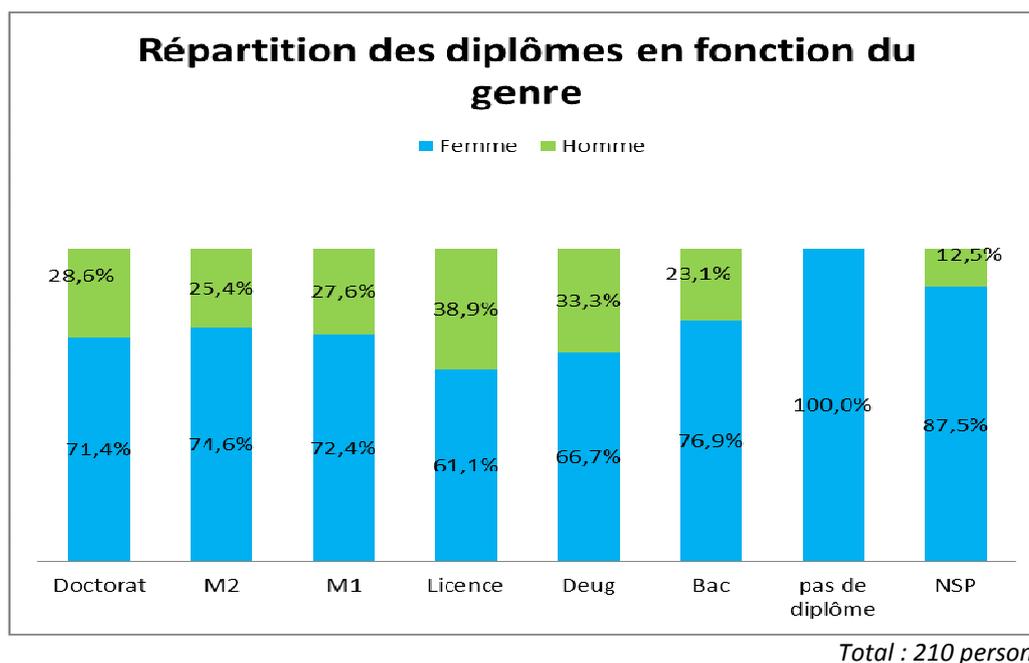
2.1.2 Les diplômes des agents en poste

Les agents de l'action internationale en France sont majoritairement très diplômés, d'un niveau supérieur à une licence (bac+3).

Par ailleurs, on constate une grande proportion de diplômés à bac +5 chez les jeunes de 29 ans ou moins et dans le groupe âgé de 50 à 59 ans.

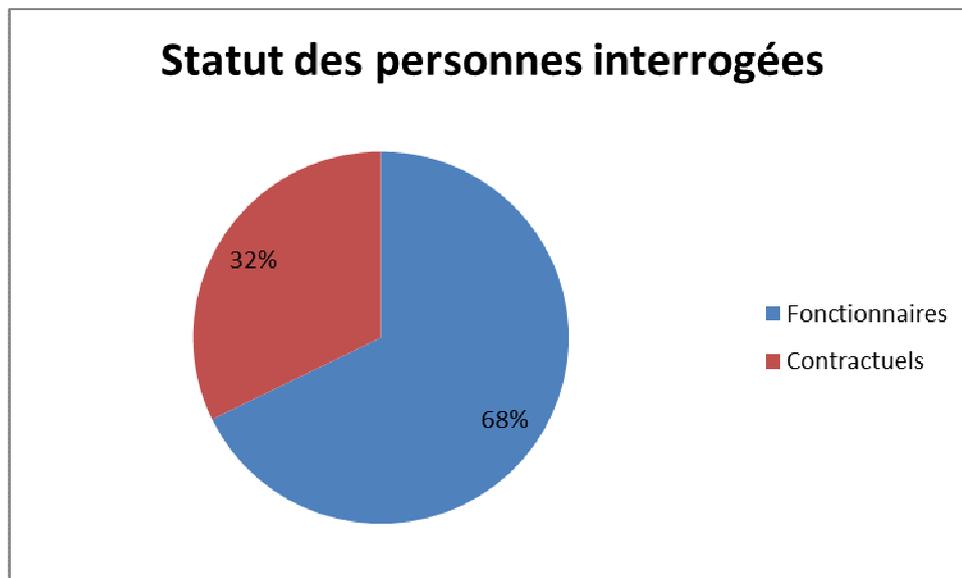


Les femmes sont proportionnellement plus diplômées que les hommes. Ces derniers présentent un profil très majoritairement qualifié, peu d'entre eux ayant un niveau de diplôme inférieur à l'équivalent d'un Bac +3 (12,5%).



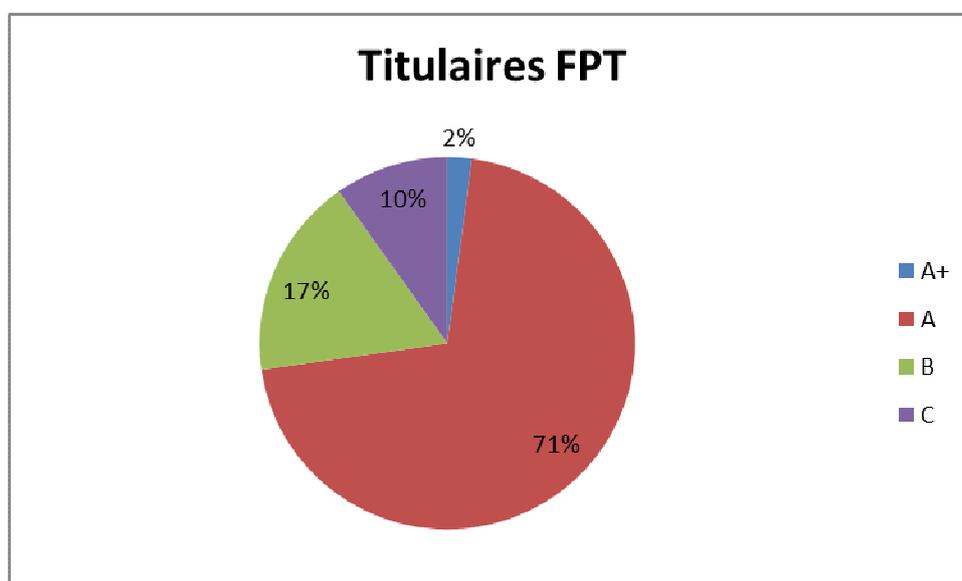
2.2 Titulaires FPT ou contractuels

Une grande majorité des personnes en poste appartient à la fonction publique.



Total : 211 personnes

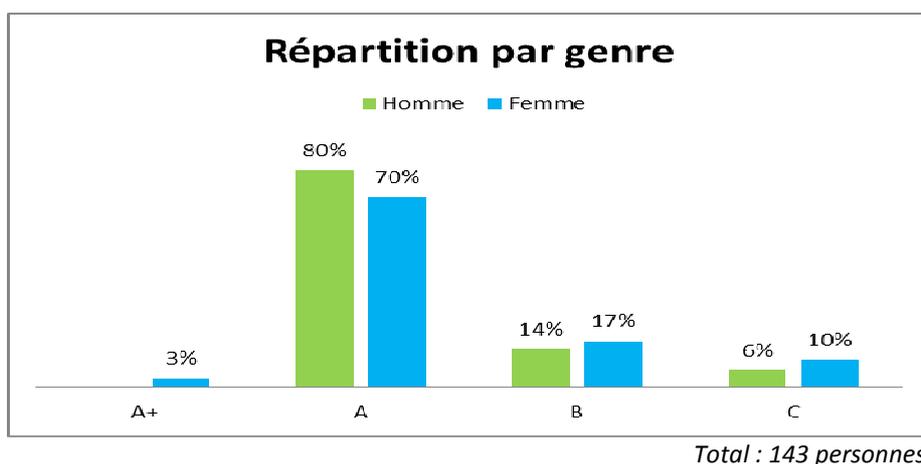
Depuis la loi Sapin du 16 octobre 2002, loi portant sur le statut de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires ont pu bénéficier, sous certaines conditions, du plan de résorption de l'emploi précaire (dispositif « Sapin ») et devenir fonctionnaire. Selon la note de conjoncture numéro 11 d'avril 2007 de l'observatoire du CNFPT⁴, 70 % des agents des moyennes et grandes (MG) collectivités, sont titulaires ou stagiaires (en cours de titularisation). Les agents des relations internationales reflètent donc cette tendance : la part des titulaires représentant 68% personnes interrogées.



Total : 143 personnes

En cohérence avec le diplôme, la grande majorité (3/4) des agents ayant répondu à notre enquête sont de catégorie A ou A+. Cela est aussi cohérent avec l'isolement de ces postes et la dimension réduite des services qui nécessite de maîtriser l'ensemble des activités (administratives, programmatiques, ...).

⁴ http://www.observatoire.cnfpt.fr/pages_local/contenu.phtml?id=1273



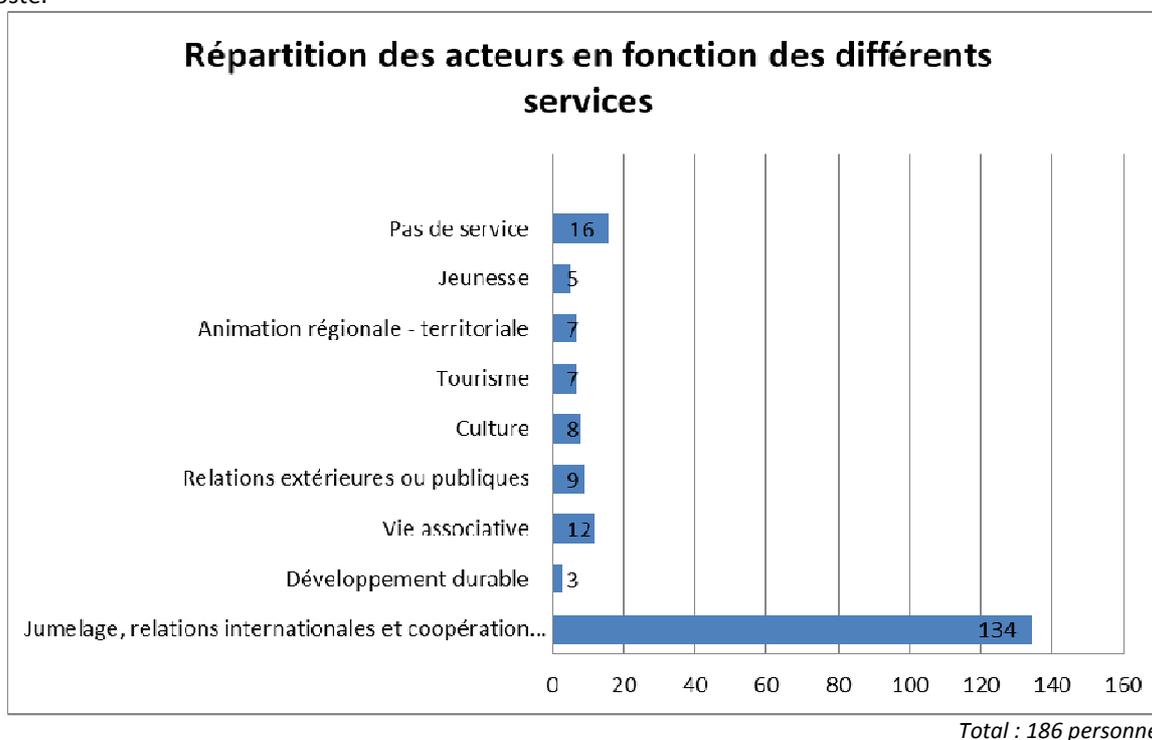
Si on observe la répartition des catégories en fonction du genre, un déséquilibre s'observe sur les niveaux entre hommes et femmes. Cela traduit un déséquilibre dans la position hiérarchique, les hommes occupant plus fréquemment les postes de responsabilité quand les femmes se retrouvent plus fréquemment en tant qu'assistante ou chargée de mission.

2.3 Positionnement des agents

2.3.1 Les services

Le positionnement des postes et l'activité d'un professionnel varient en fonction de la taille de la collectivité, de son budget et de la politique relative aux relations internationales qui est menée.

La direction ou le service de rattachement sont les deux premiers éléments qui influencent les activités du poste.



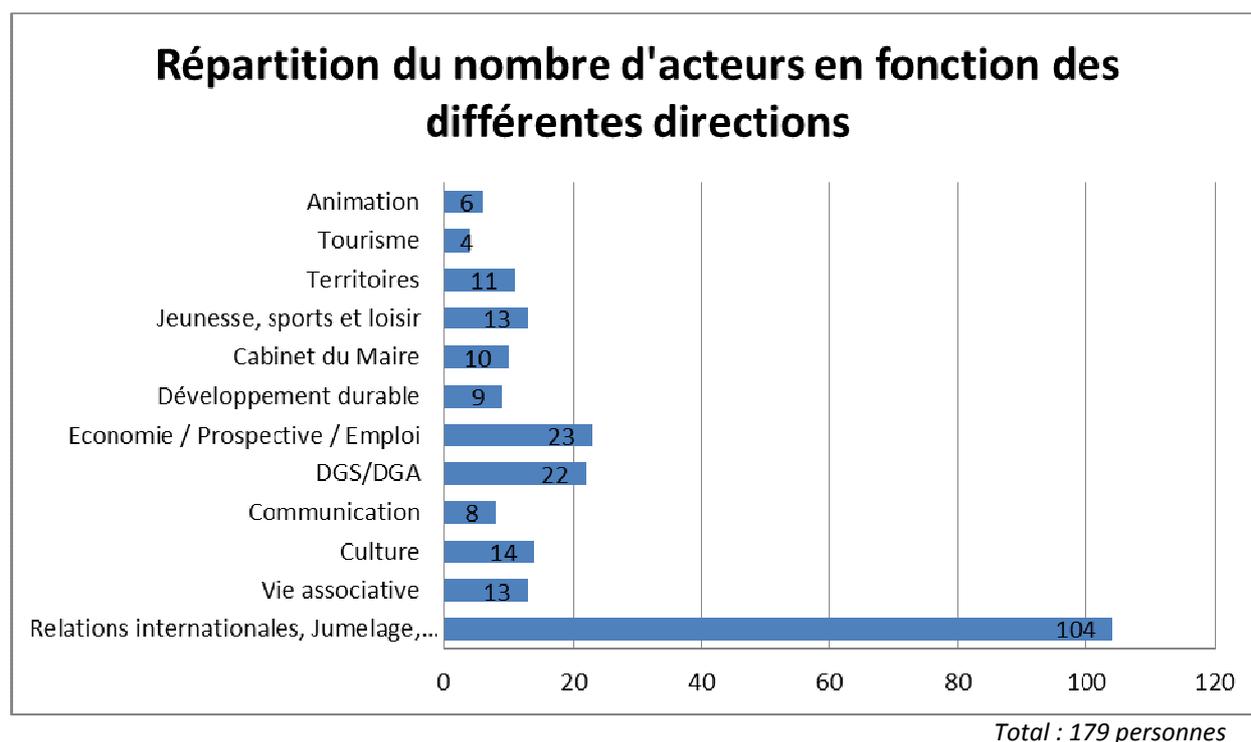
Pour 72% des personnes qui ont déclaré l'intitulé de leur service, celui-ci renvoie spécifiquement à l'international. Mais pour 20% des agents, ce poste est isolé dans un service sans mention de l'international dans l'intitulé de ce service.

Pour les 134 agents rattachés à un service jumelage, relations internationales ou coopération décentralisée la dénomination précise traduit l'évolution actuelle de l'action extérieure des relations internationales :

- une grande majorité de services ont dans leur appellation le terme explicite de « relations internationales » (72%⁵) ;
- l'expression « coopération décentralisée » est utilisée par 19% des services,
- terme de « coopération » (16%), associé à « internationale » le plus souvent.
- le terme « jumelage » n'est utilisé que dans 5% des cas uniquement dans les communes (traduisant le cadre historique de l'engagement des villes).

Cette dénomination apparaît en cohérence avec un métier qui est, souvent, moins orienté « coopération / aide au développement » mais qui associe de nombreuses autres domaines (relations européennes, coopération économique internationale,)

2.3.2 Les directions de rattachement



Concernant la dénomination des directions, 32 personnes interrogées sont rattachées au cabinet du Maire ou au DGS/DGA directement, traduisant l'importance de l'international dans le cadre du pilotage de la collectivité.

Comme pour les appellations des services, les termes les plus populaires sont les plus explicites (relations internationales, jumelage, Europe, coopération décentralisée). Cependant, concernant les directions, de nouveaux termes émergent. Ainsi le mot « développement » revient plus souvent que le terme « coopération décentralisée ».

Dans les directions, le mot « jumelage » disparaît.

Sur les 104 personnes déclarant être au sein d'une direction liée spécifiquement à l'international, les termes utilisés se répartissent comme suit.

Europe	Jumelage	International	Coopération décentralisée	Développement
13,74%	0,95%	25,59%	9,00%	10,43%

⁵ 134 agents ont déclaré avoir le mot jumelage, relations internationales et ou coopération dans l'intitulé de leur service. 72% de ces agents ont le terme relations internationales dans le nom de leur service.

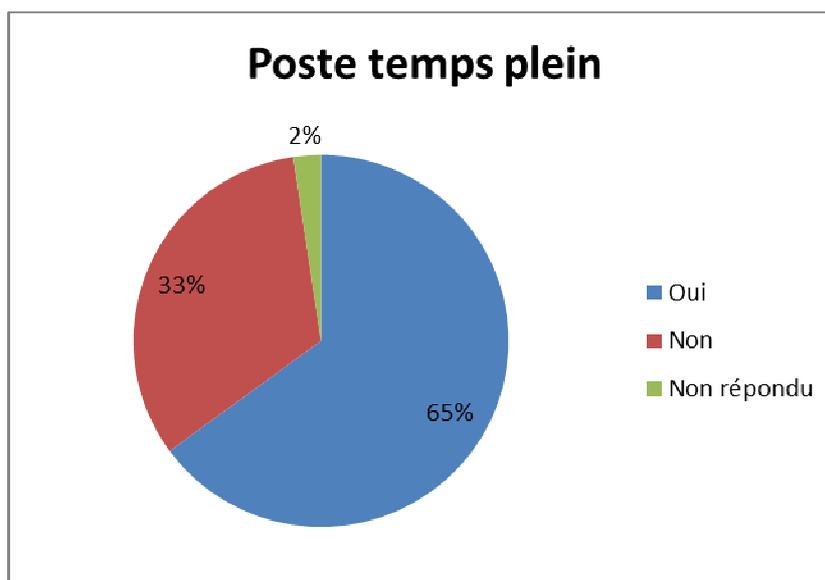
La dénomination des directions montre une vision assez large des relations internationales ainsi que les orientations que prend le secteur. Ainsi, les termes « économie, prospective et emploi » sont utilisés par presque 13% des personnes interrogées.

Les relations internationales ne sont plus uniquement tournées vers un ailleurs et à travers l'utilisation des termes de développement territorial, d'économie, de prospective et d'emploi, on peut entrevoir une volonté de placer les relations internationales comme un vecteur du développement local.

2.4 Le métier et la fonction de responsable RI

2.4.1 Temps plein – Temps partiel

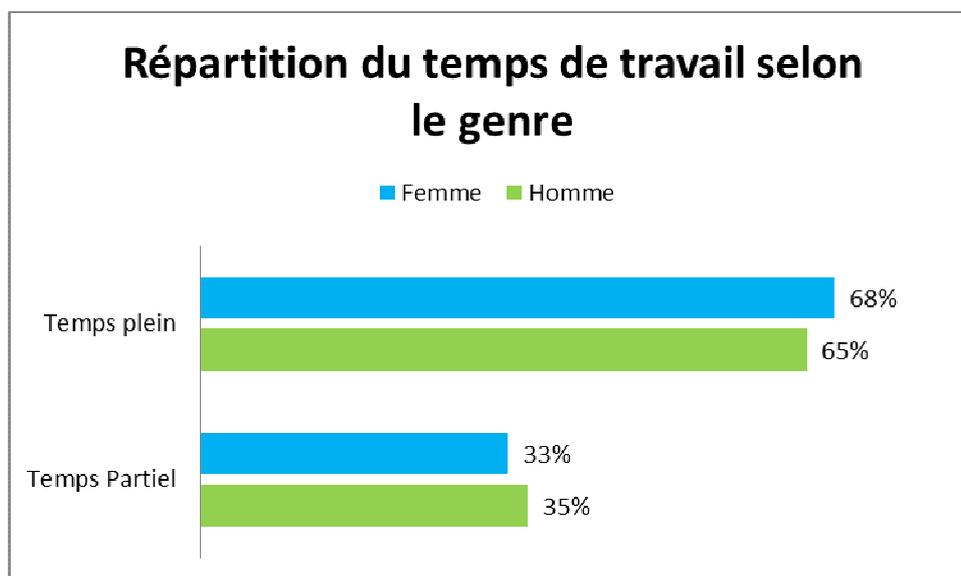
Le profil des agents de l'international varie également en fonction du temps qu'ils consacrent à l'action internationale. Seuls deux tiers des personnes interrogées travaillent sur cette thématique à plein temps.



Total : 211 personnes

Parmi les 211 personnes interrogées, 65% d'entre-elles sont à plein temps.

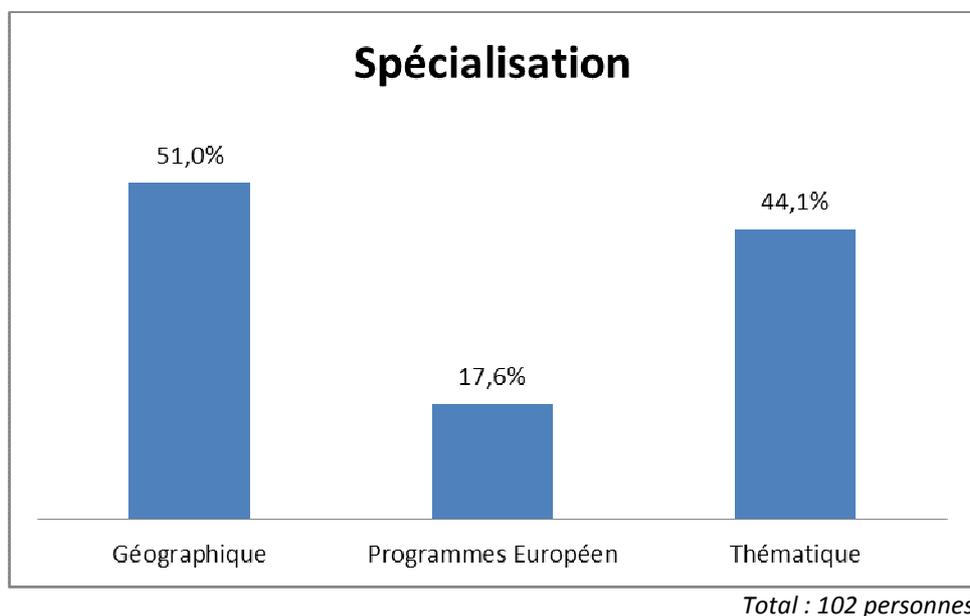
La répartition des agents au sein de la collectivité se fait en premier lieu au sein d'une direction dédiée aux relations internationales. Ils seront dans une moindre mesure rattachés directement au cabinet de l'élu ou à la Direction Générale des Services. C'est sur ces postes que la proportion de temps partiel est la plus forte.



Total : 211 personnes

2.4.2 Des postes généralistes qui tendent à se spécialiser

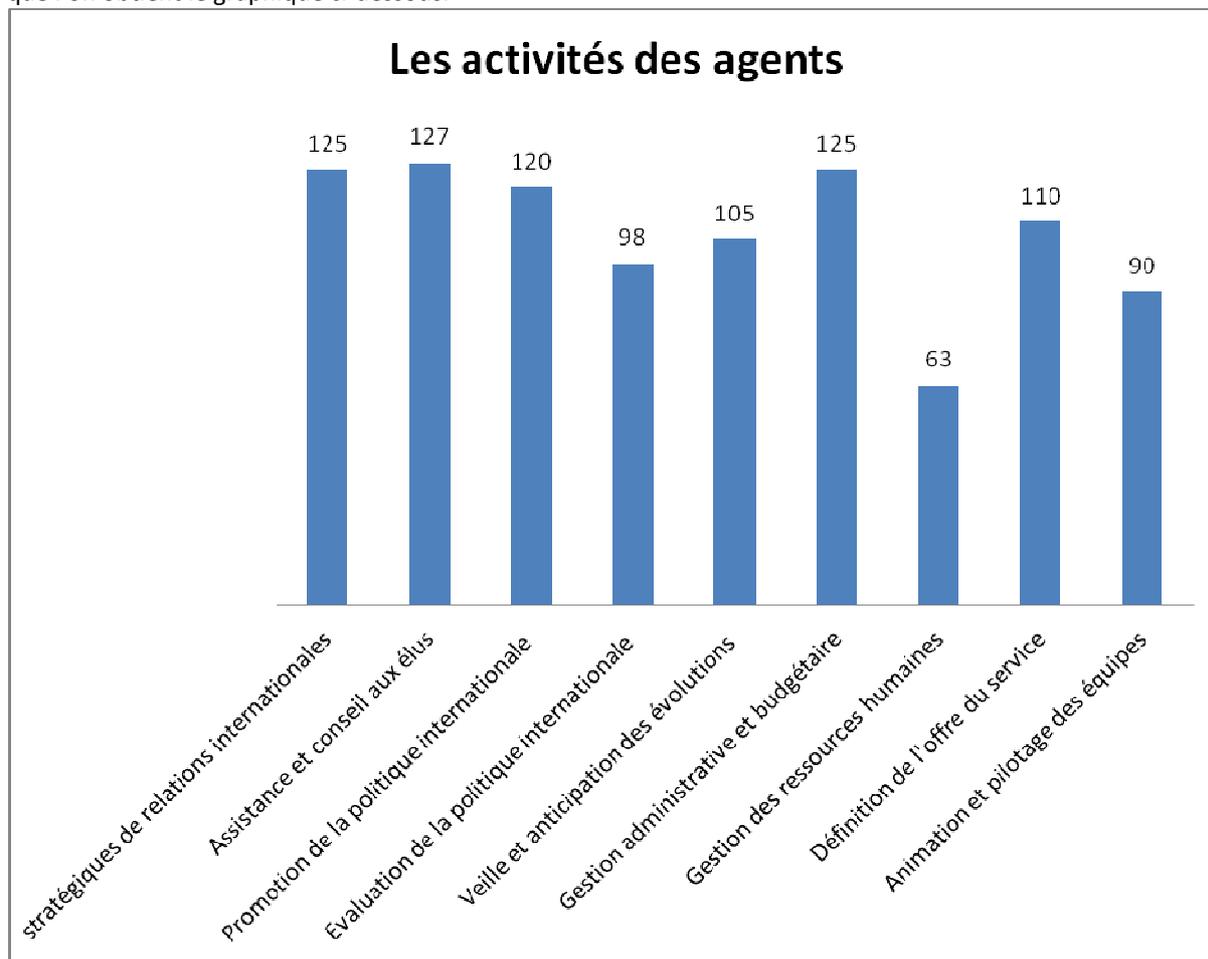
Les postes occupés sont généralement des postes spécialisés dans une zone géographique ou un domaine particulier.



En plus d'être des spécialistes de l'international, près de la moitié des agents sont spécialisés dans un domaine et/ou une zone géographique.

2.4.3 Les activités des agents

Dans le questionnaire, les agents avaient un choix multiple de réponses concernant leurs activités. C'est ainsi que l'on obtient le graphique ci-dessous.

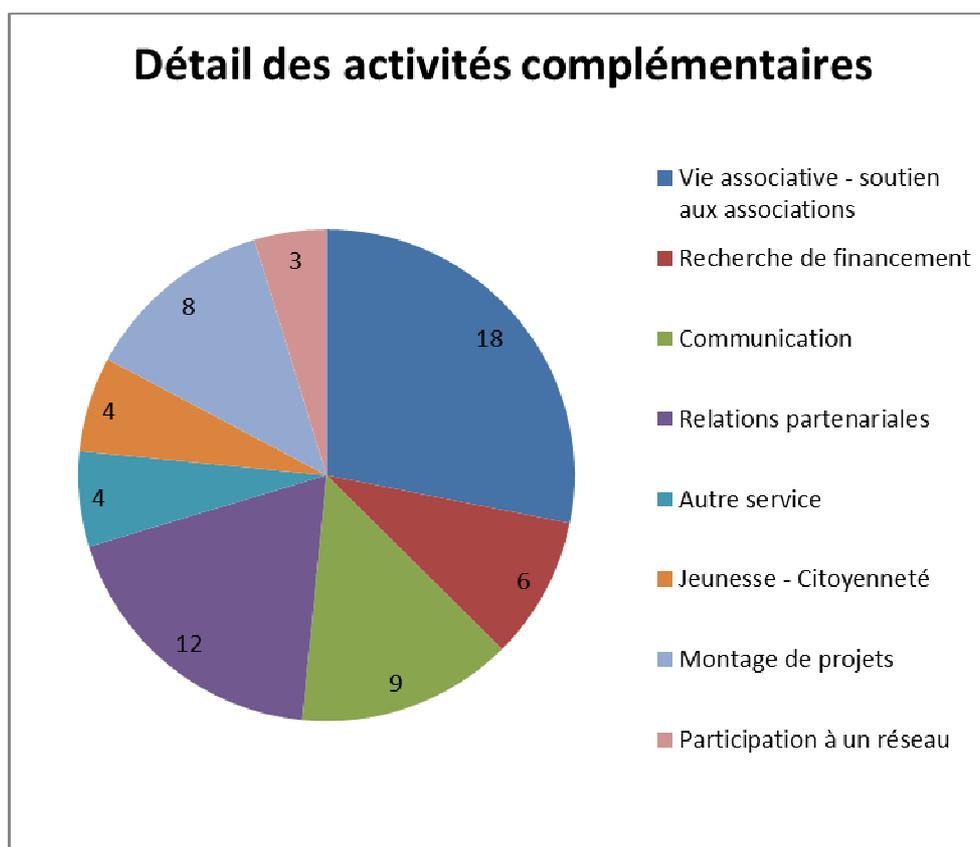


Total : 146 personnes

Peu d'agents s'occupent de la gestion des ressources humaines, avec un peu plus d'un tiers de personnes concernées. Ceci s'explique par le fait que nombre d'entre eux travaillent seuls dans le domaine des relations internationales. Les équipes sont aussi réduites (2 à 3 personnes) ce qui explique un nombre important de « responsables de service ».

Les activités plus directement en lien avec les projets de coopération décentralisée sont pratiquées par un grand nombre d'agents : définition et mise en œuvre de projet, promotion de la politique internationale, définition de l'offre du service. Il s'agit donc là des activités principales de la profession.

41 agents ont détaillé certaines activités complémentaires. Nous avons regroupé les activités décrites, de façon à créer des « groupes d'activité ».



Total : 46 personnes

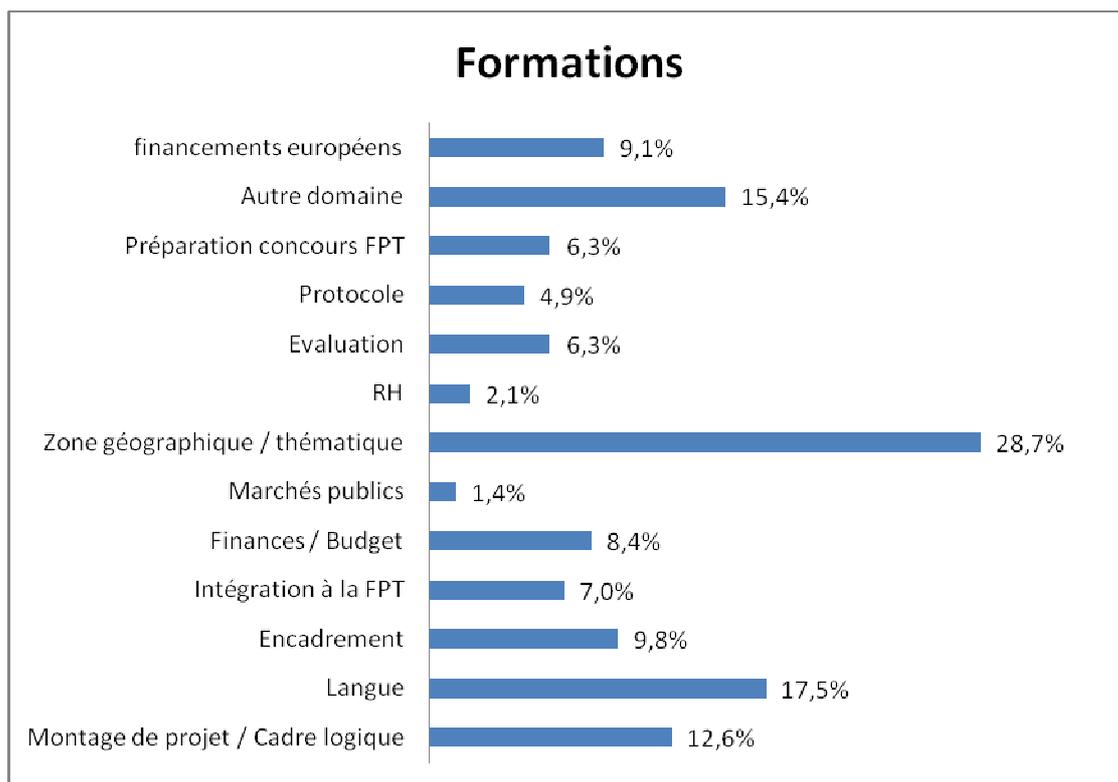
Ainsi, le soutien aux associations est une activité qui revient régulièrement dans les fonctions des services de relations internationales.

La communication, interne à la collectivité ou externe, est un sujet que l'on retrouve très régulièrement dans les contraintes rencontrées.

2.4.4 Les formations suivies

On constate que la majorité des personnes interrogées (67,3%) a suivi une formation professionnelle au cours de la dernière année passée.

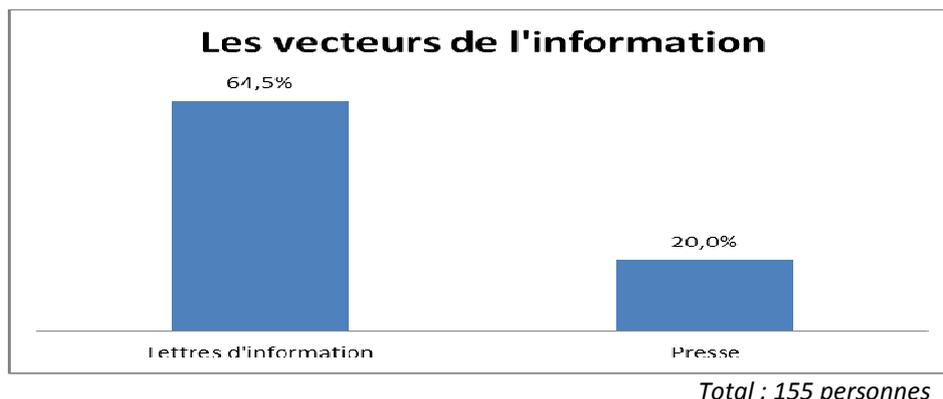
Cette proportion concorde avec la « Répartition des journées de formation en 2007 par type de formation selon le type d'employeur », étude menée par l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale⁶. Cependant, la préparation aux concours de la FPT a un niveau inférieur dans l'étude ACDC, avec 6.3% de personnes formées, alors que dans l'étude précédemment citée, cette catégorie représente en moyenne 10% des formations.



Total : 142 personnes

⁶ Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale, *La formation des agents territoriaux en 2007 et 2008*, n°35, septembre 2010.

2.4.5 Les sources d'information



Tous les agents utilisent internet pour se tenir informer de l'actualité de la coopération internationale.

64.5% de ces agents mentionnent l'inscription à une ou plusieurs lettres d'actualité liée à la coopération internationale, ayant visiblement une préférence pour celles recoupant un grand nombre d'informations issues de diverses sources.

Seuls 20% des agents interrogés déclarent utiliser la presse écrite (Courrier International, Le Monde...) au plan professionnel.

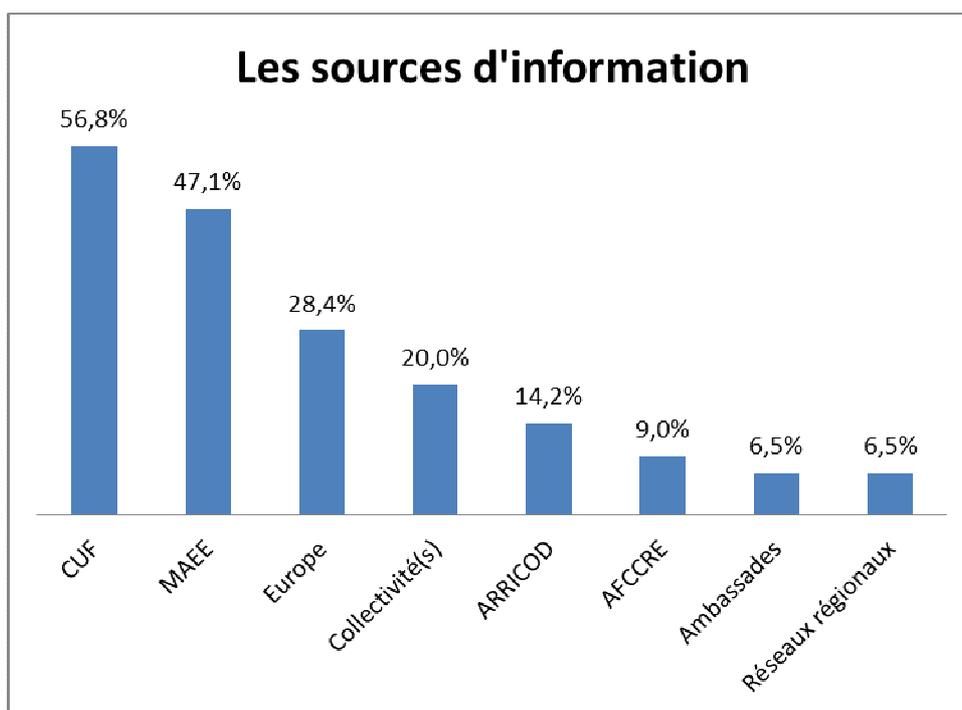
Globalement, les sources d'informations utilisées pour mettre à jour ses connaissances sont très variables d'un agent à l'autre.

La question de notre questionnaire était ouverte : « Quelles sources d'informations utilisez-vous dans le domaine de l'action internationale? » A partir des différentes réponses recueillies à cette question ouverte, nous avons organisé plusieurs catégories :

- « CUF » regroupe toutes les réponses mentionnant Cités Unies France (CUF – Groupe Pays, ...).
- « MAEE » contient les réponses mentionnant le MAEE, l'AFD, la CNC, la DAECT et Latitude⁷.
- Les ambassades sont une catégorie à part, car les agents consultent à la fois les sites des ambassades françaises à l'étranger mais également les sites des ambassades étrangères en France.
- « Europe » regroupe le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) UE, Europe, Bruxelles, 2E2F. Concernant l'Europe, la moitié des agents ont pour source d'information le PEJA.
- « Collectivité(s) » contient les réponses mentionnant une collectivité ou un service d'une collectivité. Ainsi 5 agents ont mentionné Via Le Monde, la structure d'information mise en place par le CG Seine Saint Denis.
- « ARRICOD » est une catégorie car elle a la particularité de fédérer les professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales. De plus, elle produit et diffuse des contenus sur des sujets stratégiques de manière à éclairer les impacts potentiels des évolutions en cours sur les politiques territoriales à l'international.
- « AFCCRE » est une source d'information pour 9% des personnes ayant répondu à la question. La différence avec CUF s'explique par un positionnement principal de l'AFCCRE sur les questions européennes, peu concernées par notre panel semble-t-il.
- Enfin, « Réseaux Régionaux⁸ » regroupe les réponses mentionnant un réseau régional (Lianes coopération, Resacoop, Cercoop, Cerapcoop, Alcid, Centraider, Horizons solidaires, Cap coopération, Territoires solidaires, Abcis, Ircod, Reciproc', Casi). Ainsi seuls les trois premiers réseaux mentionnés sont cités au moins une fois.

⁷ Seul un agent déclare avoir comme source d'information « Latitude France », site lancé par le MAEE en septembre 2009 et qui promeut l'actualité du réseau de Coopération et d'Action culturelle français dans le monde

⁸ Selon le site du MAEE (consulté le 05/02/2012 <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/colonne-droite-21470/liens-utiles-21461/article/reseaux-regionaux-multi-agents>).



Total : 155 personnes

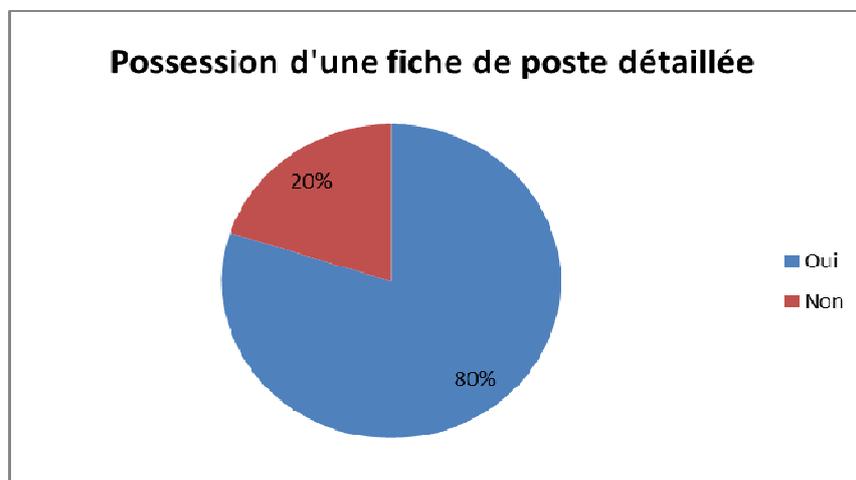
Les deux principales sources d'information des agents proviennent donc de CUF et du MAEE.

Le réseau des professionnels (ARRICOD) reste peu cité comme source d'information par les agents interrogés (14%) alors que 75% d'entre eux ont affirmé connaître cette association.

Sur la totalité des 155 personnes ayant répondu à la question des sources d'information, 83 agents, se trouvent dans une région de l'un des 13 réseaux pris en compte. Seuls 5 agents mentionnent un des 13 réseaux dans leurs sources soit une proportion de 6% qui utilisent ces réseaux régionaux pour leur information. Ces réseaux (financés sur la ligne de cofinancement « collectivités locales » du MAEE et non la ligne « ONG » de l'AFD) apparaissent peu importants pour les agents dans leur activité.

3 Confrontation des représentations du métier avec la réalité du terrain

La seconde partie de ce rapport compare les caractéristiques de la profession présentées dans la fiche métier du Responsable relations internationales⁹ du CNFPT avec les informations obtenues lors des entretiens.

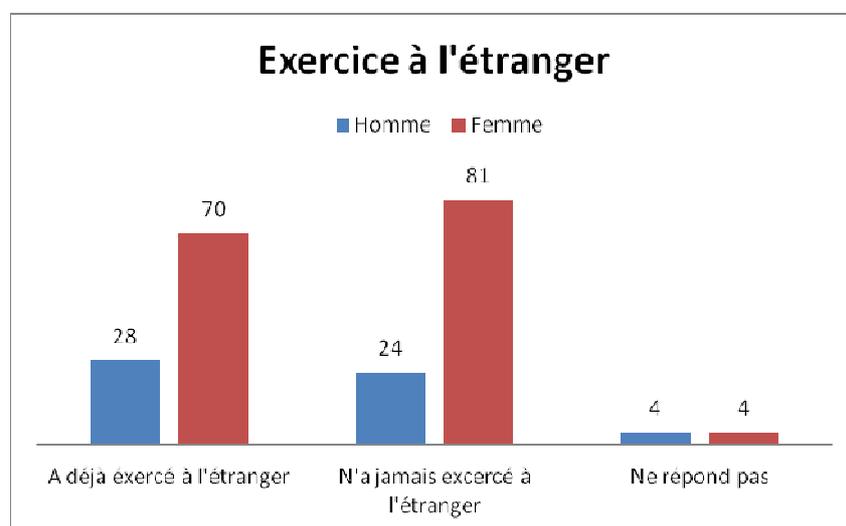


Total : 212 personnes

On note qu'une part importante d'agents dispose d'une fiche de poste détaillée.

3.1 L'expérience à l'étranger

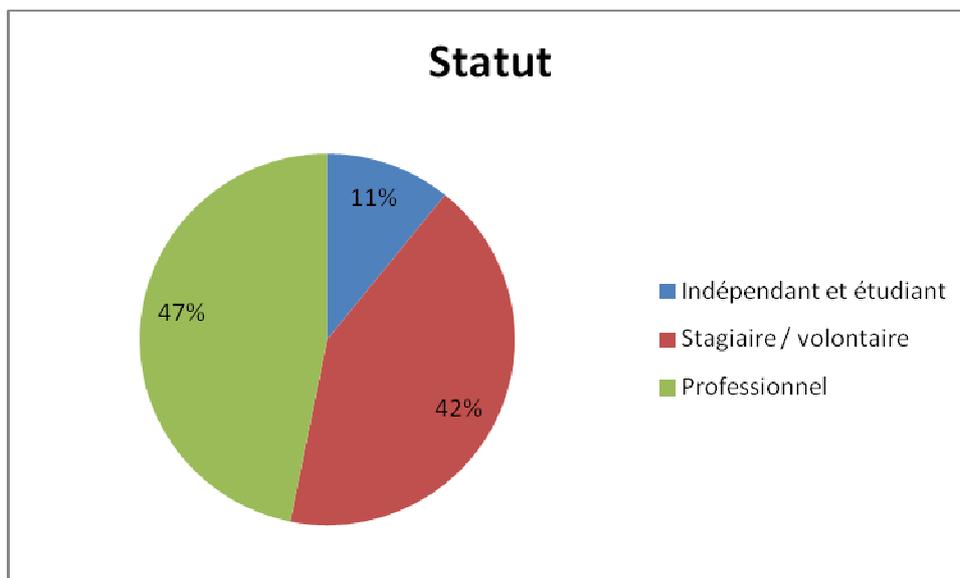
Les vecteurs permettant la mobilité (étudiante ou autre) sont de plus en plus nombreux, ou du moins tendent à se démocratiser. Ceci, en lien avec la proportion importante de moins de 40 ans parmi ces agents, explique que 48.3% des personnes ayant répondu au questionnaire ont une expérience à l'étranger. Toutefois, cette proportion peut aussi être lue comme relativement faible pour un métier en lien avec l'international. Ainsi, l'expérience à l'étranger n'apparaît pas comme obligatoire pour intégrer ce genre de poste.



Total : 211 personnes

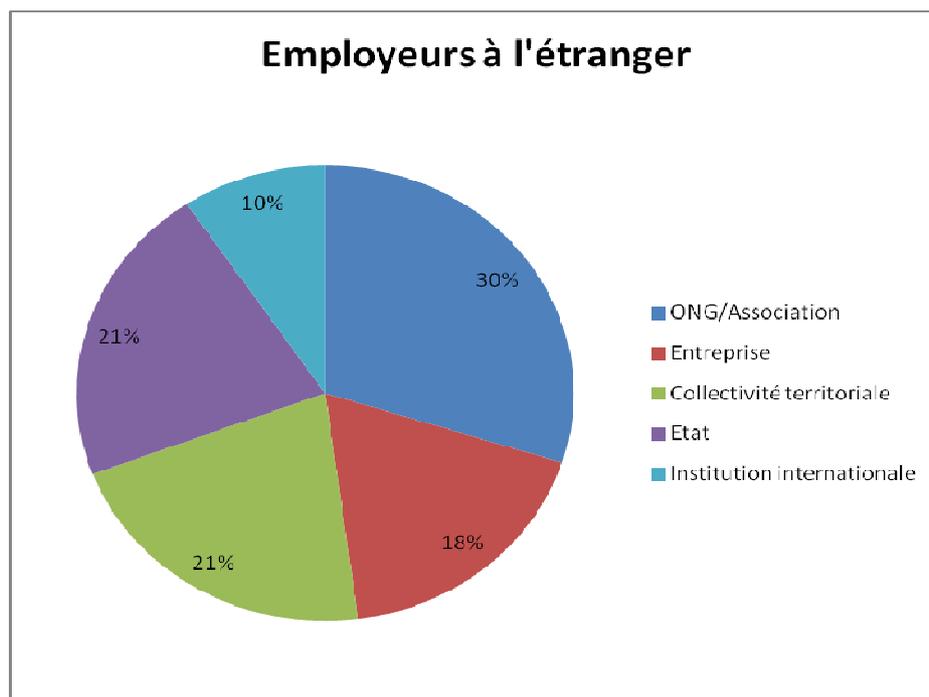
Proportionnellement, les hommes sont plus nombreux à avoir exercé à l'étranger. En effet, 53,8% d'entre-eux ont une expérience contre 46,35% des femmes.

⁹ http://www.coopdec.org/UPLOAD/rubrique/pages/84/84_rubrique.php en fin de rubrique



Total : 111 personnes

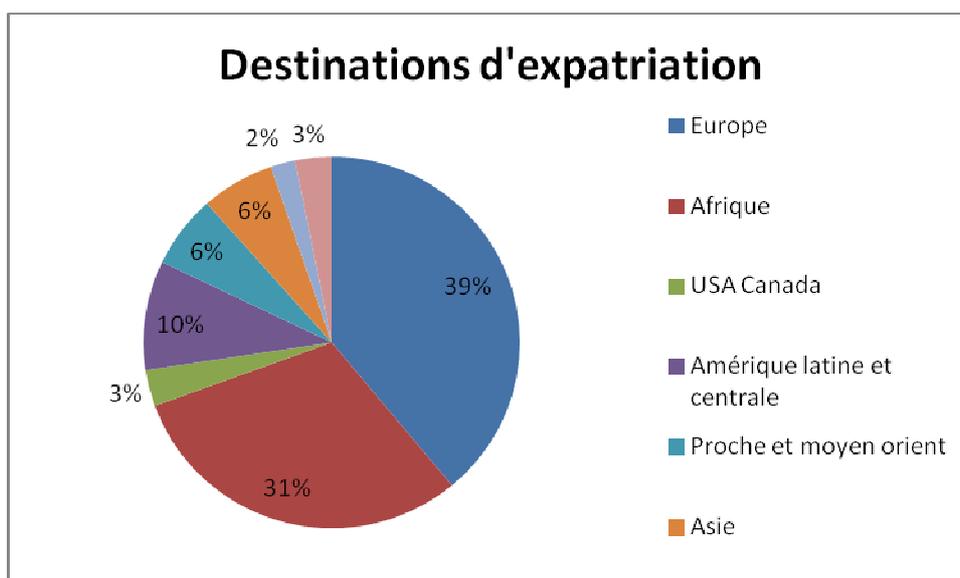
Ce graphique confirme l'engouement de la mobilité internationale chez les jeunes. 53% des personnes ayant une expérience à l'étranger l'ont vécue en tant qu'étudiant (programmes Erasmus, inter-universitaire...) ou afin d'acquérir une première expérience professionnelle via un stage (programme Léonardo, Eurodyssée...) ou un volontariat.



Total : 117 personnes

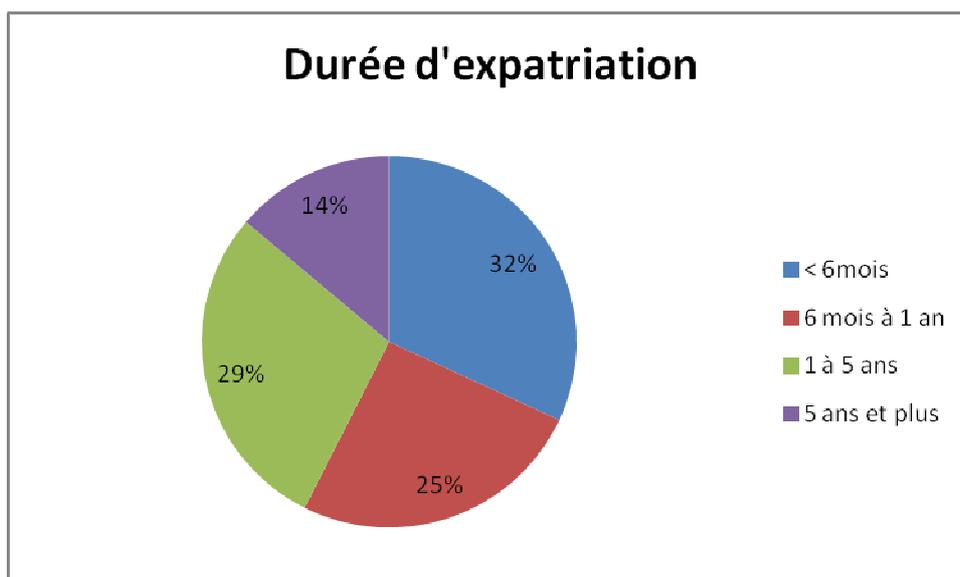
Parmi les agents ayant travaillé à l'étranger, presque un tiers d'entre eux a acquis de l'expérience au sein d'une association. Ils sont 18% à avoir tenté une expérience dans le secteur privé et 42% dans l'administration publique (collectivité ou Etat).

Parmi les 20% d'expériences en collectivités, plusieurs volontaires ont réussi à intégrer leurs collectivités à leur retour. Cela représente toutefois une faible proportion au regard du nombre d'agents dans les postes liés à l'international.



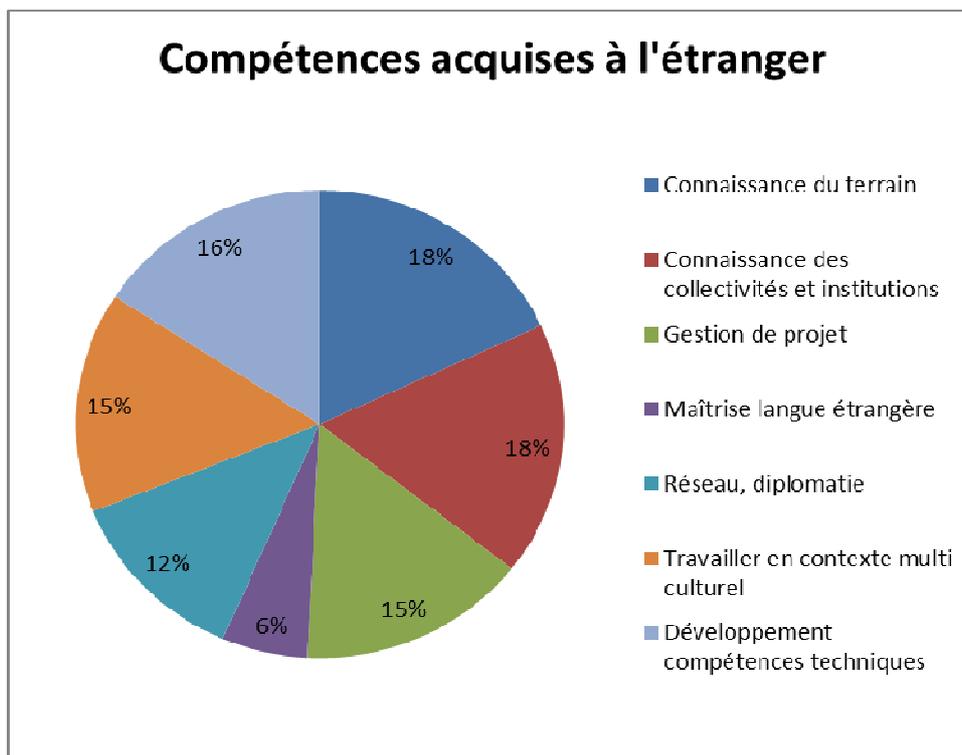
Total : 92 personnes

L'Europe est la destination la plus fréquente. 31% des personnes interrogées déclarent avoir vécu en Afrique. Cette catégorie recoupe tous les pays du continent africain. Dans la dernière étude réalisée par la Maison des Français de l'étranger, l'Europe arrive également en tête (41%), cependant la région Asie/Océanie arrive en deuxième position (18%).



Total : 92 personnes

Plus de la moitié des expatriés est restée moins d'un an sur place (57%). Ils sont 14% à avoir vécu 5 ans ou plus à l'étranger. Dans cette catégorie est compté le nombre total d'années d'expatriation.



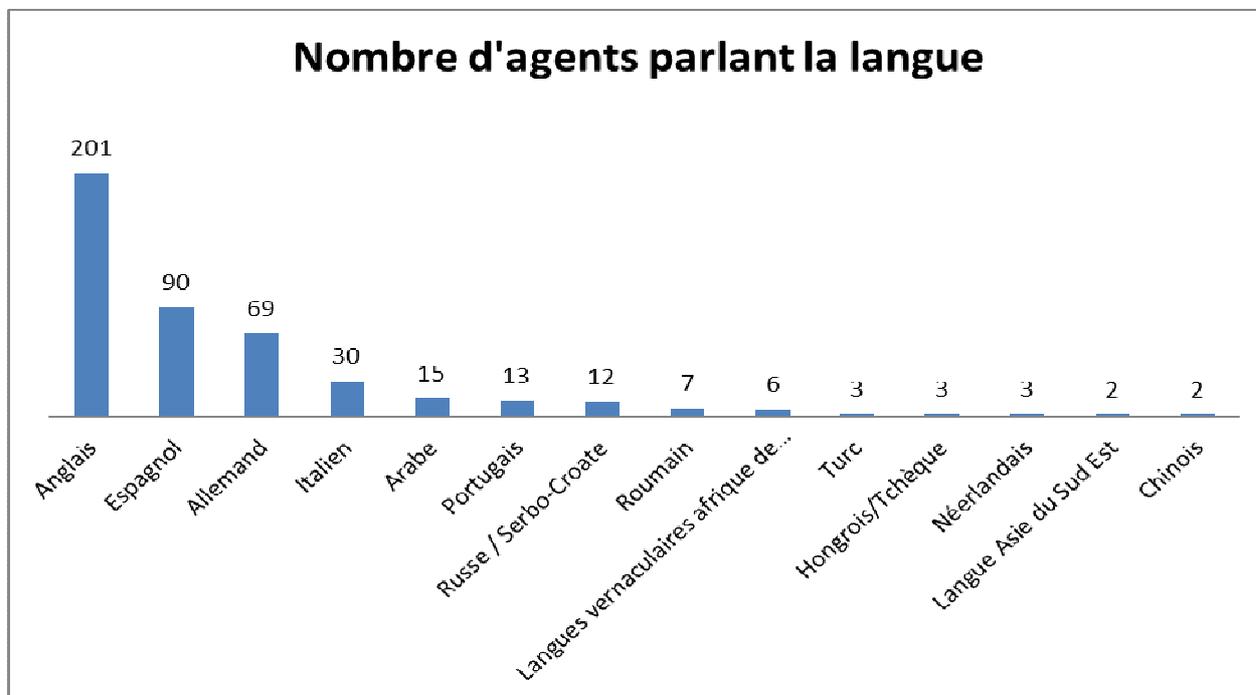
Total : 177 personnes

« L'expérience de terrain, la mobilité développent l'ouverture au monde, accroît l'employabilité... » tels sont les discours de l'Europe en matière de mobilité. Les agents interrogés ont répondu concrètement à la question, en fonction de l'utilisation qu'ils ont de cette expérience dans leur travail, au quotidien.

3.2 Les langues

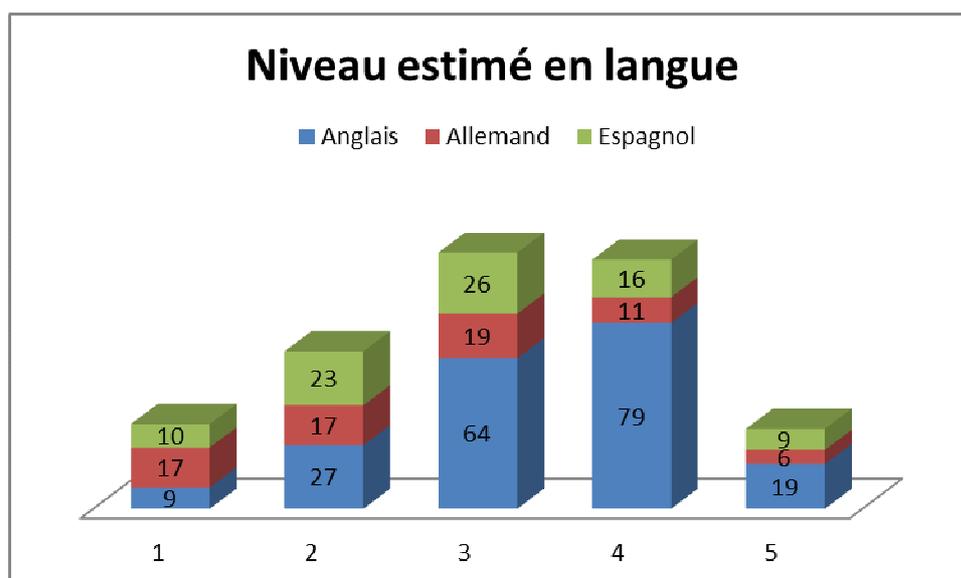
Il semble évident pour une activité liée à l'international que la pratique de langues étrangères soit développée. Ceci semble confirmé par les réponses des agents : on peut observer que l'anglais est parlé par la quasi-totalité des individus interrogés.

Les langues vernaculaires d'Afrique de l'Ouest sont parlées par 6 agents et les langues asiatiques dont le « chinois » sont parlées par 4 agents.



Total : 206 personnes

Pour préciser ces données, il a été demandé à chaque personne interrogée d'évaluer son niveau de 1 à 5 (5 étant la note la plus élevée) dans la ou les langues qu'elle pratique¹⁰.



Total : 201 personnes

Globalement, les agents se notent très bien en anglais (49.5% d'entre eux estimant leur niveau entre 4 et 5). En espagnol et en allemand, il semblerait que la majorité des agents aient un niveau « scolaire ».

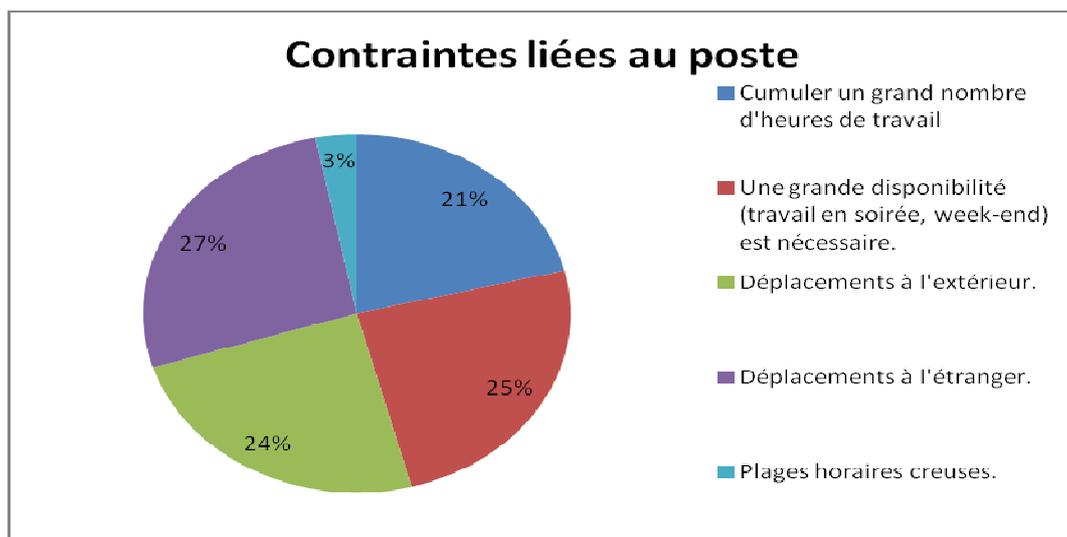
¹⁰ Ces notations sont à relativiser car elles sont subjectives et laissées à l'appréciation de chacun

3.3 Les contraintes du poste

Ces contraintes sont clairement citées dans les conditions d'exercices de la fiche métier Responsable Relations Internationales :

« Travail en bureau, déplacements fréquents en France et à l'étranger, horaires irréguliers, avec amplitude variable (soirées, week-ends) en fonction des obligations de représentation du service public, rythme de travail souple, soumis aux échéances budgétaires des partenaires financeurs, grande disponibilité, risques liés aux contextes des territoires visités ».

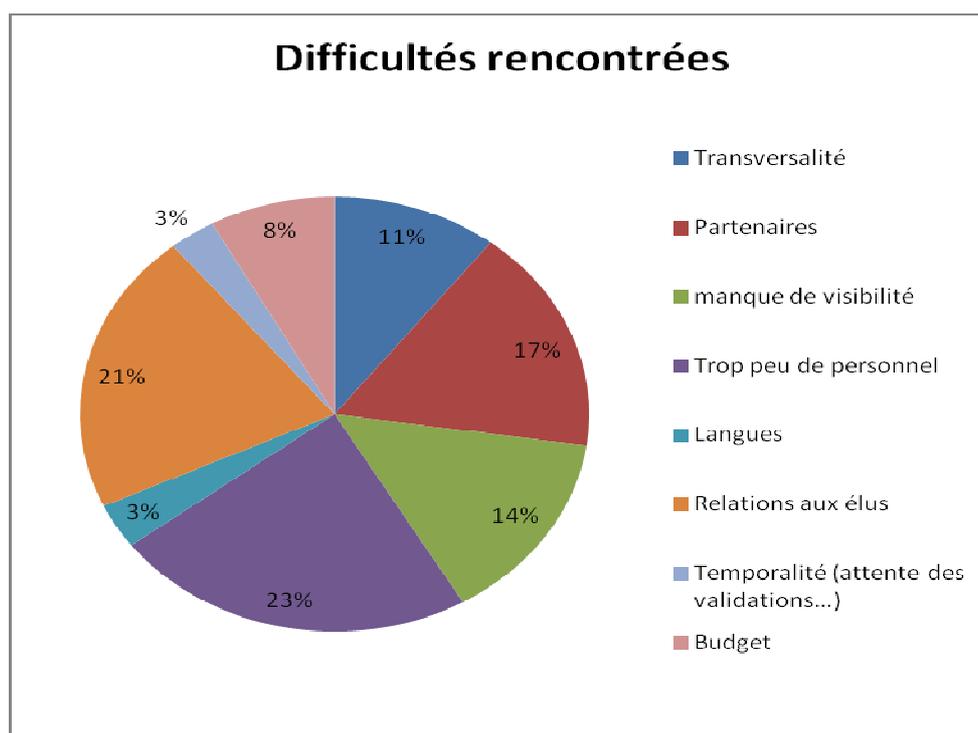
Lors de l'enquête, ces contraintes se sont révélées en adéquation avec la réalité du terrain.



Total : 133 personnes

Pour exercer ce type d'activité, il est nécessaire pour un quart des agents d'être disponible le soir ou le week-end et d'effectuer des déplacements (qu'ils soient à l'extérieur de la collectivité ou à l'étranger).

Les agents cumulent par ailleurs un grand nombre d'heures de travail ce qui induit un rythme intense tout au long de l'année puisqu'ils ne disposent pas, pour la plupart, de plages creuses durant celle-ci.

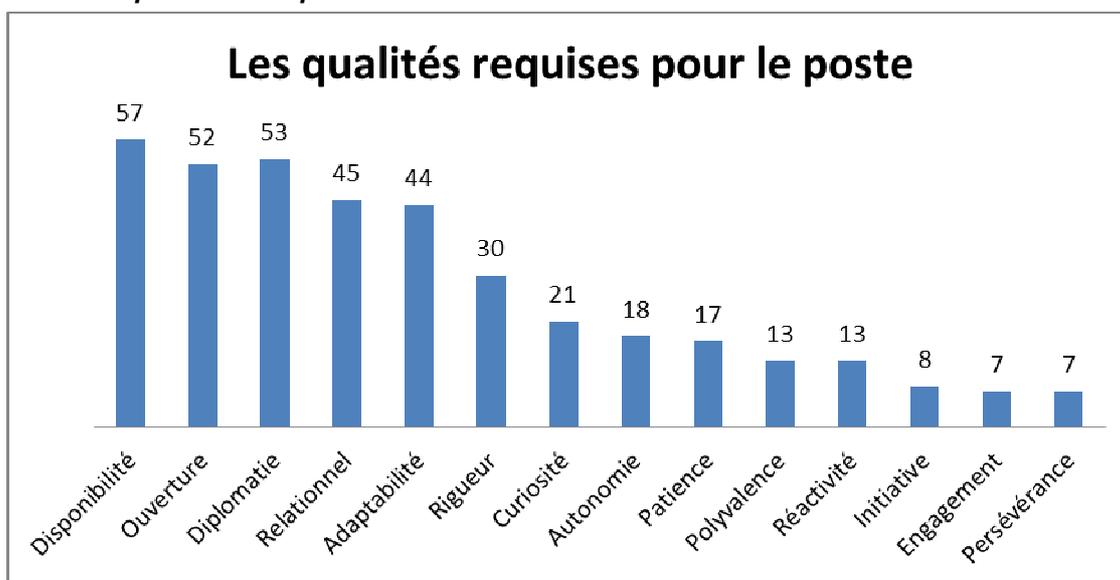


Total : 154 personnes

Les difficultés rencontrées sont nombreuses et concernent essentiellement des problèmes de réduction budgétaire mais également des enjeux relationnels ou techniques avec les élus. Les contraintes administratives dues aux procédures encadrant les activités internationales ont également souvent été évoquées ainsi que la complexité de créer une dynamique à la fois interne et externe avec les agents locaux et les partenaires. Ainsi la communication (le manque de visibilité) est une difficulté régulièrement citée.

3.4 Agent de l'action internationale : un certain état d'esprit

3.4.1 La disponibilité en premier lieu



Total : 201 personnes

La disponibilité semble être une qualité essentielle pour les professionnels de l'international. Elle est requise afin de pouvoir recevoir les délégations étrangères, partir en mission à l'étranger ou assister à des réunions en soirée et week-end (notamment avec les associations locales).

Cette enquête montre que les agents ont une vision d'eux comme étant des individus devant être ouverts d'esprit et curieux mais également diplomates et détenir un bon relationnel pour communiquer avec les partenaires, les confrères et les élus.

Il doit être ouvert et savoir écouter pour tenter de comprendre les cultures étrangères à la sienne et ne pas y être réfractaire, l'international devant représenter pour lui un enrichissement personnel et professionnel.

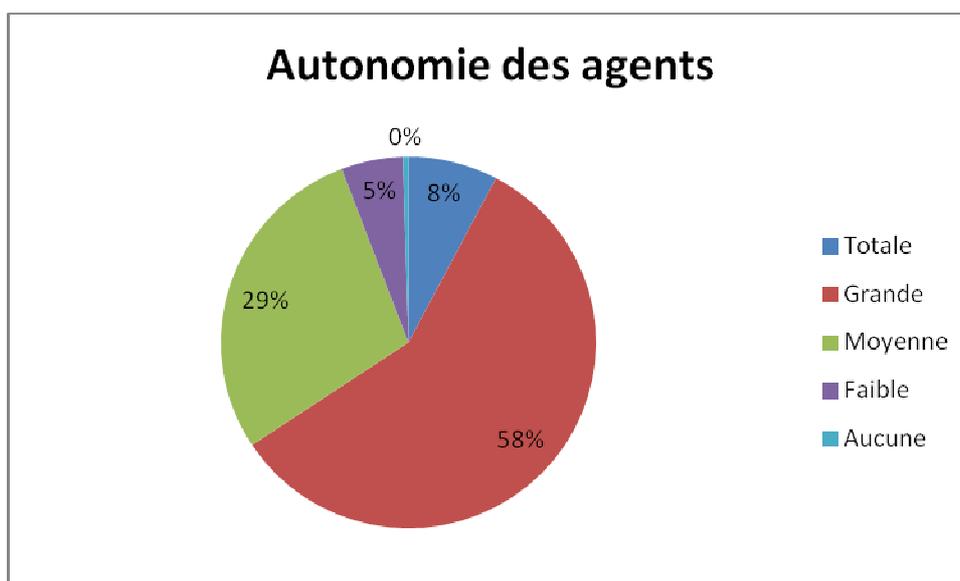
Enfin, la rigueur, l'autonomie et la polyvalence sont des atouts essentiels pour faire face à la multitude de tâches à accomplir.

3.4.2 L'autonomie de l'agent

L'autonomie de l'agent dans la pratique de ses activités varie en fonction de certains critères. Elle est tout d'abord déterminée par sa position dans l'organigramme de la collectivité : davantage d'autonomie est accordée à un responsable ou à un directeur qu'à un chargé de mission.

Néanmoins, comme il l'a été observé lors de l'enquête, les chargés de mission et autres disposent d'une forte autonomie dans leurs actions.

Le second critère favorisant l'autonomie de l'agent est celui de la taille de la collectivité qui détermine le nombre d'agents en charge de l'action internationale : un acteur rattaché à une collectivité de petite taille interviendra sur davantage de zones de coopération. À l'inverse, dans les collectivités où la population est plus importante, les postes sont souvent distribués par zone géographique, concentrant alors les actions de l'agent sur certains pays ou domaines particuliers.



Total : 207 personnes

Les agents sont très majoritairement libres dans l'organisation de leur travail. Plus des trois quarts d'entre eux sont également autonomes sur les actions qu'ils mènent dans l'action internationale alors qu'un peu plus de la moitié peut faire preuve d'initiative ou de force de proposition.

3.4.3 Motivation et accès au poste

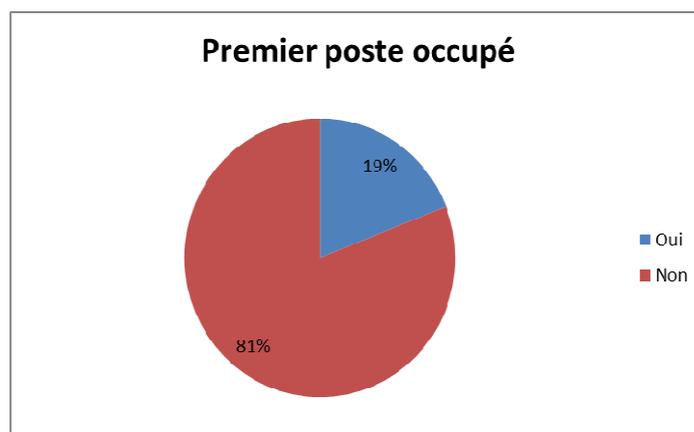


Total : 166 personnes

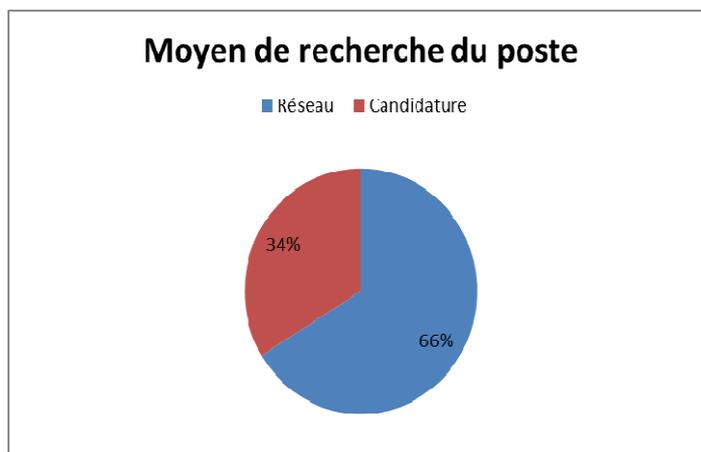
Les agents citent comme première source de motivation un intérêt particulier pour le domaine des relations internationales et/ou pour un projet spécifique (« lier les relations internationales et la jeunesse », « L'international comme un outil du développement local »...). La notion de partenariat recoupe les relations avec le monde associatif en France et à l'étranger ainsi que les partenaires des zones de coopérations.

19 personnes affirment avoir choisi le poste pour une zone géographique précise. Le même nombre d'agents trouvent dans le poste un intérêt personnel (déplacements, proximité du lieu de travail...).

21 agents estiment que la transversalité du poste et que les missions qu'ils ont par rapport au développement du territoire de la collectivité pour laquelle ils travaillent a été une source de motivation, ce qui engendre pour eux, une diversité des missions qui semble être appréciée.

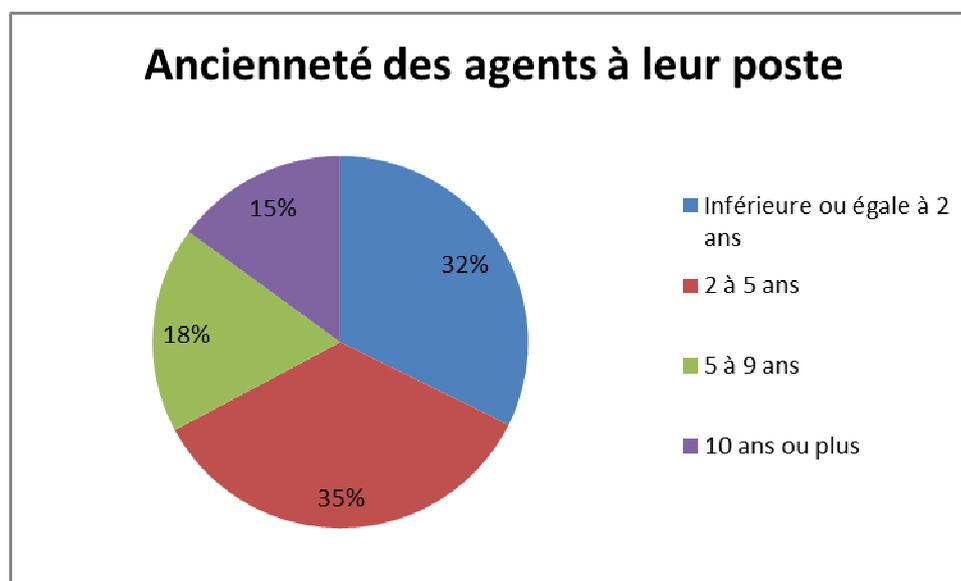


Total : 211 personnes



Total : 81 personnes

En moyenne, les diplômés trouvent leur premier poste dans les deux mois qui suivent le début de leur recherche, ce qui s'explique par l'importance du réseau et l'évolution interne au sein de la même collectivité, notamment pour les personnes y ayant effectué un premier stage.



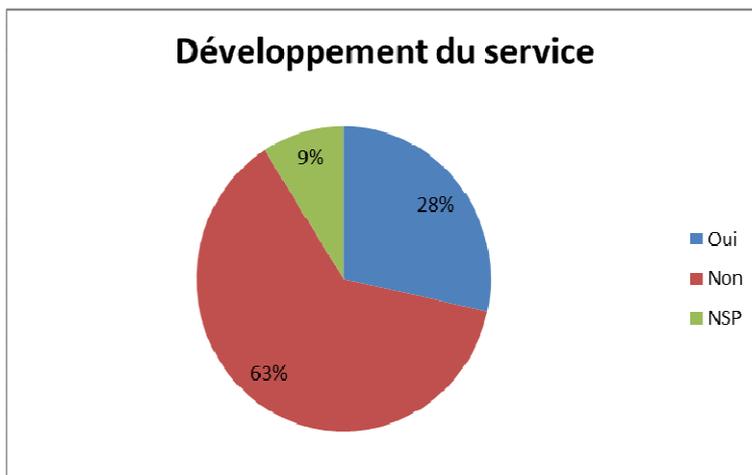
Total : 201 personnes

On constate une ancienneté relative, puisque 68% des agents occupent leurs postes depuis au moins deux ans. Toutefois, la proportion d'un positionnement depuis plus de 5 années est réduite à un tiers seulement ce qui peut entraîner une perte de suivi dans les collectivités locales. Ainsi, les élus (mandat de 6 ans) ont une longévité supérieure à celle des agents !

3.5 Satisfaction dans un environnement tendu

81% des agents se déclarent satisfaits de leur poste.

La majorité des agents affirment que leur service ne va pas se développer (que ce soit en termes de personnels ou de moyens). On assiste donc à une relative stagnation du milieu. Il ne s'étend pas mais ne rétrécit pas encore, d'après les réponses de ces agents.



Total : 211 personnes

Contrairement à notre précédente étude (2007), les avis des agents sur l'élargissement limité des services montrent un coup d'arrêt au développement de cette activité.

4 Conclusion

Les agents de l'action internationale sont jeunes, majoritairement des femmes, titulaires du concours de la fonction publique, essentiellement de la catégorie A, et hautement diplômés. Ils sont même parfois spécialistes d'une zone géographique ou d'un domaine particulier.

Le milieu de l'action internationale s'appuie désormais sur des agents avec une certaine ancienneté (1/3 sont en poste depuis plus de 5 ans) ce qui renforce l'expertise de ce secteur pourtant encore jeune dans la fonction publique territoriale.

Les agents ont des profils de poste qui démontrent souvent une continuité dans leur parcours professionnel, utilisant leurs expériences antérieures. Ils s'investissent également en suivant des formations, même si celles-ci demeurent limitées en nombre. La participation à des réseaux professionnels reste également limitée.

La grande autonomie de ces postes les rend aussi difficilement cernables par les autres agents territoriaux. C'est pour cela qu'il nous semble nécessaire de développer des enquêtes plus approfondies sur ce métier afin de renforcer sa reconnaissance.

* * * * *

5 Annexe 1 : Questionnaire pour les responsables relations internationales

Dans le cadre des nombreuses missions de formations construites pour le CNFPT ou l'INSET Nancy, l'Agence COOP DEC Conseil souhaite préciser les connaissances existantes sur ce métier, notamment sur :

- Qui est présent sur ces métiers ?
- Quelles sont les tâches assumées ? Les activités ?
- Quelles sont les contraintes ?
- Quelles sont les formations existantes, suivies ou demandées ?

L'objet de cette enquête est de dresser un état des lieux de l'emploi et du métier de chargé de mission relations internationales et de proposer une comparaison avec l'enquête réalisée il y a cinq ans.

Fiche d'identité administrative

1. Nom de la personne interrogée :

a. Homme / Femme

2. Téléphone direct :

3. E-mail :

4. Collectivité :

5. Direction et service :

a) Titre exact du service :

b) Titre exact de la direction :

c) Vous êtes rattaché :

au Cabinet, directement ?

au DGS, directement ?

à une Direction opérationnelle (ou les RI en sont une) ?

à une Direction fonctionnelle (ou les RI en sont une) ?

6. Intitulé de votre poste :

7. Êtes-vous fonctionnaire? Oui / non.

a. Si oui, quelle catégorie (A, B ou C)

b. Si non, contractuel en CDI ? Oui / non

c. Si non, contractuel Cadre ? Oui / non.

d. autre statut ?

8. Votre poste sur l'international est-il à plein temps ? Oui / non.

9. Elu en charge de la coopération décentralisée :

a. Nom – Prénom

b. Fonction exacte

c. Courriel (pas obligatoire)

d. Est-il un adjoint du maire ou un conseiller ? (à définir en fonction de la fonction exacte)

10. Vérification des données de l'atlas de la CNCD :

a. On ne liste que les coopérations décentralisées (pas les autres actions)

b. Infos demandées : Villes – Pays – date de début – en activité ou en sommeil

c. Allez-vous déclarer votre APD ?

Activités principales assumées

11. Avez-vous une fiche de poste détaillée pour votre poste ? Oui / non.

12. Parmi les activités suivantes, quelles sont les activités dont vous assurez la mise en œuvre ?*

Activités	Pratiquée	Non pratiquée
Participation à la définition et mise en œuvre de projets stratégiques de relations internationales		
Assistance et conseil aux élus		

Promotion de la politique internationale de la collectivité		
Evaluation de la politique internationale de la collectivité		
Veille et anticipation des évolutions en relations internationales		
Gestion administrative et budgétaire		
Gestion des ressources humaines		
Définition de l'offre du service (organisation, mission, projet)		
Animation et pilotage des équipes		

13. Avez-vous d'autres champs d'actions ? Oui / non.

a. Si oui, lesquelles ?

14. Quelles sont les activités qui vous posent le plus de difficultés ?

15. À quel type de contraintes êtes-vous confronté ?

a. Cumulez-vous un grand nombre d'heures de travail ? Oui / non.

b. Votre rythme de travail est-il régulier ? Oui / non.

c. Avez-vous des plages creuses ? Oui/ non. Quelles-sont-elles ?

d. Une grande disponibilité (travail en soirée / week-end) est-elle nécessaire ? Oui / non.

e. Effectuez-vous des déplacements à l'extérieur ? Oui / non. À l'étranger ? Oui / non. A quelle fréquence ?

f. Pouvez-vous donner une estimation du temps passé à l'extérieur de votre collectivité ?

g. autres contraintes

16. Quel budget gérez-vous ?

17. Quel est le budget RI global pour votre collectivité (si différent) ?

18. Avez-vous à répondre à des appels à projets européens ? Oui / non.

Exemples : ?

19. Avez-vous à répondre à des appels à projets du MAEE ? Oui / non.

Exemples : ?

20. De quelle autonomie disposez-vous ?

Totale

Grande

Moyenne

Faible

Aucune

21. Êtes-vous satisfait de votre poste ? Oui / non.

a. Si non, pourquoi ?

22. Votre collectivité a-t-elle une assurance spécifique pour les missions à l'international ? Oui / non / Ne sais pas

23. La question de l'intérêt local de l'engagement international de votre collectivité est-elle actuellement posée ? Oui / non.

a. Si oui, à quelle occasion ?

Qualités et aptitudes professionnelles

24. Quelles qualités faut-il détenir pour l'occupation d'un tel poste ?

25. Quelles sont les aptitudes particulières nécessaires pour l'occupation d'un tel poste ?

Compétences, titres ou diplômes

26. Quels sont les deux derniers diplômes obtenus ?

a. Cette formation est-elle exigée lors du recrutement ? Oui / non.

27. Le choix de l'international a-t-il nécessité une formation complémentaire ?

- a. Oui / non. Si oui, laquelle ?
- b. Avez-vous suivi une formation complémentaire ? **Oui / non**
Si oui, sur quelle thématique ?

28. Dans votre activité internationale, êtes-vous spécialisé ? Oui / non.

- a. Si oui, quelle spécialisation (Europe, Extra Europe, économie, politique...)?

Comment mettez-vous à jour vos connaissances ?

29. Quelles sources d'informations utilisez-vous dans le domaine de la coopération décentralisée ?

- a. Connaissez-vous la lettre COOP DEC Info ? Oui / non.
- b. Si oui, votre avis ?
- c. Si non, voulez-vous la recevoir ?

30. Avez-vous suivi ces deux dernières années une formation ? Oui / non.

- a. Si non pourquoi ?
 - Manque de temps ? Oui / non.
 - Pas d'offre pertinente ? Oui / non.
 - Pas de besoins ? Oui / non.
- b. Si oui ? Sur quels thèmes ? Auprès
de quelle structure ?
- c. Connaissez-vous l'offre de l'Agence COOP DEC Conseil ? Oui / non.

31. Seriez-vous intéressé par une formation sur les règles juridiques de l'action internationale des collectivités locales ? Oui / non.

32. Participez-vous à un réseau professionnel ? National / International

- a. Connaissez-vous l'ARRICOD ? Oui / non.

Informations plus personnelles

33. Puis-je savoir votre âge ?

34. Combien de langues étrangères parlez-vous ?

- a. Quel niveau avez-vous (notez de 1 à 5, 5 étant la note la plus haute) dans chacune d'entre elles?

35. Est-ce votre premier poste ? Oui / non.

- a. Combien de mois avez-vous mis pour trouver votre premier poste ?
- b. Comment l'avez-vous trouvé (suite de stage, relation...) ?

36. Quelle est votre ancienneté dans votre poste actuel ?

37. Quel est votre ancien poste (quel intitulé et quelle collectivité) ?

38. Quelles ont été vos motivations pour ce poste ?

39. Avez-vous déjà exercé à l'international ? Oui / non.

- a. Si oui, où ? quelle durée ?
- b. Pour quel employeur ?
 - 43.** collectivité locale
 - 44.** Etat
 - 45.** Institution internationale
 - 46.** entreprise
 - 47.** ONG/Association
- c. votre statut à ces occasions :
 - 43.** Volontariat
 - 44.** Expatrié
 - 45.** contrat local

46. statut France

47. autre ?

40. Vos expériences passées vous ont-elles aidé pour l'exercice de vos missions actuelles ? Oui / non.

a. Exemple d'expérience et utilisation bénéfique :

41. Quelle évolution de carrière envisagez-vous ?

Pour terminer

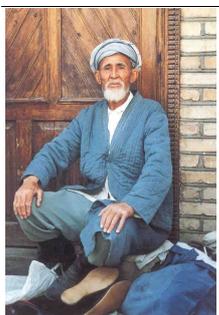
42. Quel est le nombre de collaborateurs qui travaillent avec vous ?

Pouvez-vous nous indiquer leur nom et coordonnées téléphoniques ?

Pouvez-vous nous communiquer un organigramme ?

43. Le service est-il amené à se développer ? Oui / non.

* * * * *



Agence COOP'DEC Conseil (ACDC)

SARL au capital de 7500 €

SIRET : 444 247 621 00022 - APE 7022Z

30 rue Claude Tillier – 75 012 Paris

Organisme de formation enregistré sous le n°11921442892 auprès du Préfet de la région d'Ile de France

Web : www.coopdec.org

Mél : contact@coopdec.org

Tél : 01 40 09 20 26